

Lettre écrite
à

Son altesse Serenissime Madame
la Duchesse de Nemours.

Princesse Souveraine de Neuchâtel

Par la Generale Bourgeoisie de la
Ville de Neuchâtel assemblée au

Grand Temple de la dite Ville le 27^e

février 1700. Stile Vieux.

Madame

La Generale Bourgeoisie de Votre Ville de
Neuchâtel, extraordinairement assemblée pour
l'Élection d'un nouveau Banneret prend aujourd'hui
la liberté de s'adresser à Votre Altesse
Serenissime pour luy rendre ses hommages, &
en même tems de très humbles actions de grace,
pour tous ses bienfaits. Nous ne nous souvenons
pas que cette Bourgeoisie se soit jamais donné

L'honneur d'écrire en Corps à aucun de nos Princes
de Glorieuse Mémoire, Elle s'est toujours reposée de
ce Soins sur le Conseil de Ville; & nous n'ignorons
pas que ce Conseil en qui nous avons une entière
confiance, n'a pas attendu jusques à présent à
s'acquitter d'un si juste devoir envers V. A. S. Ce-
pendant, Madame, la vue de cette magnifique
Banniére, que V. A. S. a eu la bonté de nous
donner, la lecture de la concession de l'abris-
que nous venons d'entendre, le rapport qu'on
vient de nous faire que V. A. S. a bien voulu
joindre à des graces si considerables, un Vase
précieux & honorer notre Maison de Ville de
son portrait: Toutes ces choses pénètrent tellement
nos coeurs, que nous ne saurions retenir
les transports de Notre Reconnoissance, ny
nous empêcher d'en donner nous mêmes en
ce jour Solemnel les marques les plus éclatants
Nous espérons même que plus la manière dont
Nous le faisons est singulière & extraordinaire
& plus V. A. S. voudra bien agréer les tres hum-
bles remerciemens d'un Peuple vivement touché

de vos bienfaits, & qui étant assemblé pour remplir
la place vacante par la mort de l'excellent
Magistrat que nous avons perdu, a eü princi-
-palement en vüe de luy donner un successeur
qui eut la même fidélité pour V. A. S. & le même
zèle pour son service. Mais quand même,
Madame, nôtre reconnoissance seroit encore
plus grande, & que nous la ferions paroître
d'une manière plus extraordinaire, il n'y au-
-roit pas lieu de s'en étonner? Quoi que Nos-
-Princes vos tres Illustres Ancêtres eussent déjà
comblé cette Ville & Bourgeoisie de leurs
faveurs. V. A. S. est encore allé au delà, & a
fait pour nous de si grandes choses que nous
serions de véritables Ingrats si nôtre recon-
-noissance pouvoit recevoir quelques bornes
En effet, où pourroit-on trouver non seulement
dans l'histoire de ce Pays, mais même dans
celle des autres Etats, une Princesse genereuse,
qui comme V. A. S. se soit engagée à de si
grandes dépenses, & ait exposé tant de fois sa
santé & son Repos, pour se conserver, à la vérité,

l'héritage de ses Pères, mais en même tems pour
maintenir cet Etat & pour affermir & perpétuer
la félicité de ses Peuples? Et si nous voulons faire
attention à tout ce qui s'est passé dans la suite,
ne devons nous pas reconnoître, qu'après Dieu,
c'est à la sagesse & à la fermeté de V. A. S. que
Nous & notre Postérité serons à jamais redevable,
de la continuation de notre bonheur. Mais
pour ne parler, Madame, que de ces marques
de Votre Bénéficence que nous avons présen-
tement devant nos yeux, Cette concession de
l'Abri, cette Bannière & ces autres présents
qu'il vous a plu de nous faire, seront sans
doute des monumens éternels, qui d'un côté
perpétueront la mémoire de votre Libéralité,
& de l'autre feront voir à nos Descendans, -
combien V. A. S. nous a honoré de son
affection & a pris de confiance en nous, Tant
de graces accumulées l'une sur l'autre nous
engagent donc à nous affermir aujourd'hui
de plus en plus dans la forte résolution où

nous sommes de ne manquer jamais au profond Respect, à la Juste Obeissance & à la fidélité inviolable que nous devons à V: A: G: comme à notre véritable & légitime Princesse Souveraine le reste précieux du sang de nos bons Princes, Mais d'ailleurs, Madame, comme nous avons crû être indispensablement obligés de témoigner aujourd'hui publiquement à notre Conseil de Ville combien nous sommes satisfaits de tout ce qu'il a fait jusques à présent & particulièrement dans tout le cours des dernières affaires. Nous l'avons prié & exhorté en même tems de persister constamment dans de si louables dispositions, — pour la conservation de l'Etat & de la tranquillité publique & à faire éclater dans toutes les occasions une fidélité à toute épreuve pour V: A: G: & un Zèle ardent pour son service, Nous l'avons aussi assuré que si, comme nous l'en requerrions même très instamment, il étoit obligé d'employer son autorité pour ces choses, nous serions toujours prêts à le Secourir de

tout notre pouvoir & à exposer pour cet effet nos —
biens, nos Corps & nos vies. Ce sont là, Madame,
les véritables Sentimens de ce Peuple, tout
pénétré d'amour & de reconnoissance
pour V. A. J. & qui d'ailleurs connoit
trop bien, le bonheur qu'il a de vivre,
sous une domination si juste & si douce,
pour n'en pas souhaiter ardemment
la durée. Aussi nous venra t-on sans
cesse adresser à Dieu les plus ferventes
Prières, afin qu'il luy plaise de conserver
longuement, heureusement & dans une
parfaite santé, la Personne Auguste &
Sacrée de V. A. J. & de la remettre bien-
tôt dans une situation entièrement tran-
quille. Nous vous supplions enfin de
vouloir bien nous accorder la continua-
tion de cette précieuse bienveillance dont
il vous a plu de nous honorer jusques à
présent, & d'agréer les assurances que

Nous prenons icy la liberté de vous donner
de la profonde vénération, & du parfait
Respect avec lequel Nous Sommes.

Madame

De Votre Altesse Sérénissime

Les Très humbles, Très obéissants
et très fidèles serviteurs, Bourgeois & Sujets

Les Quatre Ministres, Petit & Grand
Conseil Banneret & la Générale —
Bourgeoisie Assemblée de la Ville
de Neuchâtel

Neuchâtel le 27^e de
Février 1700.

Et la suscription, est

A son Altesse Sérénissime
Madame nôtre Souveraine Princesse.